

D comme Démocratiques

En observant les pouvoirs absolus sur le globe et les horreurs qu'ils engendrent – avec en première ligne ces temps-ci le sinistre Poutine – nous devons non seulement ne pas croire que nous sommes épargnés par l'absence de démocratie, mais nous interroger sur la légitimité des hiérarchies, à tous niveaux, et sur les réductions de nos espaces de liberté que nous pouvons connaître.

C'est ici que les contre-pouvoirs, dont font partie les syndicats comme le nôtre, sont cruciaux. Et si le « D » de SUD signifie Démocratiques, c'est que nous prônons une vraie horizontalité :

- Nous estimons qu'en tant que travailleur·ses de l'éducation, nous sommes, collectivement et quel que soit notre statut, les plus à même de définir ce qui est bon pour l'école, pour les élèves, pour nous. C'est ainsi que nous nous opposons à la réforme de la direction d'école, qui va dans le sens contraire.

- Au sein des classes, pour que tout·e élève trouve sa place et puisse progresser, et non que les différences de classes sociales y soient reproduites, nous essayons de populariser les pédagogies alternatives et émancipatrices.

- Pour faire valoir nos droits ou ceux d'autres catégories lorsqu'ils ne sont pas appliqués ou menacés, pour en gagner, nous affirmons que nous devons le faire collectivement, en définissant ensemble nos revendications et actions, et en menant les luttes nécessaires ensemble, pour construire un rapport de force suffisant afin de faire bouger la hiérarchie.

Ce n'est pas un hasard si le gouvernement s'attaque régulièrement aux contre-pouvoirs syndicaux. C'est ainsi que les Commissions Paritaires ont été vidées de nombre de leurs prérogatives. Ne pas se laisser piéger, les élections professionnelles de décembre prochain, qui concerneront d'autres organismes comme les nouveaux CSA, seront importantes pour que notre légitimité ne soit pas interrogée du fait de l'abstention, et que nous restions de vrais contre-pouvoirs !

Syndicat SUD éducation Loiret

12 Cité St Marc, 45000 Orléans ■ Tél. : 06 41 37 69 36

contact@sud-education-loiret.org

www.sud-education-loiret.org  



COURRIER SUD LOIRET

Imprimé par Solidaires Loiret,

12 Cité St Marc

45000 Orléans

Directrice de publication :

Julia Barbotin

Prix : 0,20 €

Abonnement : 1 €

CPPAP : 0323 S 07654

Dispensé de timbrage
45 LOIRET PIC

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 1 avril 2022

AU SOMMAIRE

- Edito : D comme démocratiques page 1
- Avancer masqué·e page 2
- 1^{er} degré : Manque de remplaçant·es / fermetures de classes page 3
- Apprenti·es en « mixité scolaire » page 4

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

syndicat membre

de Solidaires Loiret

éducation
Sud
Union syndicale
Solidaires



Avancer masqué.e



On pourrait le faire en forme de chronologie : mars 2020, confinement, puis retour dans les établissements, sous masque mais sans masques.

Rentrée 2020 : rentrée sous masque, notre employeur nous gratifie généreusement de 6 masques, les fameux DIM, qui se révèlent toxiques. Du coup, vers novembre, on en reçoit 6 autres, moins « prestigieux »

Rentrée 2021 : à nouveau 6 masques, ce qui porte le total à 12, sauf que semble-t-il ces masques en tissu ne protègent à peu près de rien, ni pour ceux qui les portent ni pour ceux qui côtoient ceux qui les portent.

Ce n'est pas grave, l'école reste ouverte, on en fait même un livre, qui se vend à quelques centaines d'exemplaires. Certain·es collègues, vivant par exemple avec une personne particulièrement fragile, ont obtenu la fourniture de masques FFP2 après de longues démarches, mais pas plus.

On arrive aux vacances de fin d'année, un nouveau variant très contagieux s'installe, on continue de réviser l'alphabet grec, il s'appelle omicron. **A la rentrée de janvier 2022, les chiffres s'affolent** comme on dit, comme par exemple dans ce lycée de 1250 élèves dans le Loiret : le mercredi 5 janvier, 300 élèves absent·es, 17 enseignant·es également, ne sont présent·es en vie scolaire qu'un CPE et une AED ; le jeudi 6 janvier, 350 élèves absent·es, 20 enseignant·es, une AED de plus ; le vendredi 7, 450 élèves absent·es, etc. L'infirmière, chargée de traiter tous les protocoles, a fini par faire un burn out.

Comme c'est partout, **un mouvement prend forme, exceptionnel, pour le 13 janvier**, intersyndicale qui va jusqu'aux corps d'inspection et de direction, du jamais vu depuis... ben du jamais vu en fait. Enormes manifs, directs surabondants sur les chaînes « d'infos », réception des syndicats au ministère (enfin !) par le Premier Ministre, avec le nôtre et celui de la Santé. On nous octroie fort généreusement une boîte de masques.

Celle-ci arrive fin janvier, début février dans les établissements après environ deux ans d'attente. Las, deux semaines plus tard, on nous annonce la fin de l'obligation des masques. **Et devinez quoi ? L'épidémie repart !** Cette sixième vague était annoncée d'ailleurs par des sommités médicales, relayées dans la presse. Certain·es chef·fes d'établissement commencent à envoyer à leur personnel des circulaires pour remettre le masque.

Alors voilà, on mesure en chiffres la progression de la catastrophe sur nos lieux de travail, mais à la réflexion ça



ne dit pas grand chose. **Rien n'existe-t-il hors les chiffres ? Si on met un·e seul·e élève, un seul personnel en danger alors qu'on aurait pu l'éviter, c'est déjà une catastrophe, non ?** On est fatigué·es du culte des chiffres « qui parlent d'eux-mêmes ». L'idée même que notre hiérarchie, au plus haut niveau, prenne avec nous le risque qu'elle prend nous insupporte. Beaucoup de collègues aujourd'hui se sentent sales, complices d'une vraie mise en danger de nos élèves : imagine un pays où il y a un virus qui tue et où le premier ministre annonce qui si un enfant pouvait être touché par ce virus, on le lui dirait mais on le garderait à l'école. Non mais imagine.

Du reste, **le danger n'est pas juste sanitaire**, en pleine pandémie majeure, **aucune adaptation des enseignements, des pratiques, des exigences**, on continuera à enseigner les « fondamentaux », à ne mesurer que la « fluence », à calculer le nombre de textes pour le bac, le nombre de « fautes » dans les dictées, comme si de rien n'était, toutes choses étant égales par ailleurs.

Nos élèves non plus ne vont pas bien, on le sait, et sans prétendre avoir la solution ultime à tout, **on pourrait au minimum essayer d'inventer des pédagogies d'accompagnement, arrêter d'évaluer/pressurer à tout crin pour proposer une école qui soit un lieu d'apaisement.**



Remplacements 1^{er} degré : la misère

Gouverner, c'est prévoir ? En termes de remplacements dans le 1^{er} degré, ce n'est pas du tout le cas.

Certes, en janvier, la DSDEN du Loiret a embauché 13 contractuel·les (donc précaires) et a commencé à recruter sur les listes complémentaires, mais **1) il a fallu que nous soyons un nombre historique dans le grève et dans la rue le 13 janvier**, avec 1000 manifestant·es à Orléans et 300 à Montargis, **pour obtenir ces moyens ; 2) ces derniers restent très insuffisants** : la DSDEN a reconnu, en prenant les chiffres du 31 janvier au matin qu'il y avait 226 classes « suspendues » avec « de grandes difficultés de remplacement ».

Encore début mars, il restait un certain nombre de circons où il n'y avait plus de TRS¹ disponible et il fallait attendre que la DSDEN trouve une brigade² pour pallier à l'absence d'un·e enseignant·e.

De plus, en pratique, nous apprenons le plus souvent l'absence d'un·e enseignant·e et son non-remplacement le matin même. Il n'est plus temps d'avertir les parents ou de renvoyer les élèves à la maison. Il arrive aussi que l'absence était prévue et que l'administration ait été prévenue. Mais toujours pas de remplaçant·e. Nous n'avons pas non plus dans les écoles de vie scolaire ou de personnel supplémentaire pour prendre en charge les élèves jusqu'à l'arrivée du/de la remplaçant·e.

Si le passage au niveau 1 du protocole depuis la rentrée des vacances d'hiver permet à nouveau de répartir les élèves en cas d'absence non remplacée, il apparaît comme une mesure économique quand on voit les chiffres du COVID qui recommencent à augmenter. **Cette répartition autorisée permet de « masquer » le manque de remplaçant·es** car toutes les élèves sont accueilli·es même s'il·elles n'apprendront rien de la journée. De plus, on brasse comme si de rien n'était alors que les masques ne sont plus obligatoires en classe ; tout en mettant possiblement les personnels en danger car il·elles sont face à davantage d'élèves potentiellement contaminé·es.

M. Blanquer, quelle est votre solution ? La réduction du nombre de postes au CRPE : importante en 2021, et le ministère refuse de communiquer le nombre de candidat·es en 2022, ce qui fait craindre qu'il soit historiquement bas ! **Cela a conduit, pour ouvrir des classes, à fermer des postes de remplaçant·es...**

Au vu de la pénurie des moyens de remplacement qui perdure, il convient à présent de ne plus pallier les manques de l'État employeur qui compte sur la solidarité des équipes enseignantes pour effectuer l'accueil des élèves dans des conditions toujours plus difficiles.

SUD éducation Loiret revendique plus que jamais un plan d'urgence pour l'éducation, dont une des exigences les plus importantes est le recrutement d'un grand nombre de personnels, et en particulier de remplaçant·es en nombre suffisant pour pouvoir pallier à toutes les absences d'enseignant·es pouvant intervenir, et même en cas de « n-ième vague » !

¹ pour les non-1er degré : équivalent·e d'un·e TZR mais sur une circonscription (« circo ») ; ² pour les non-1er degré : équivalent·e d'un·e TZR mais sur tout le département

Fermeture de classes dans le 1^{er} degré à la rentrée : les calculs faussés et hypocrites de la DSDEN du Loiret

Le projet de carte scolaire pour les écoles du Loiret à la rentrée 2022, dévoilé début février, indique l'ouverture de 41 « postes classe » et la fermeture de 64 autres. Déjà, il peut être remarqué que la soustraction de ces nombres, faisant apparaître qu'il y aura **23 classes de moins en maternelle et élémentaire à la prochaine rentrée**, est soigneusement omise, mais ce n'est pas tout...

Pour justifier cette carte scolaire, il est indiqué qu'il devrait y avoir 727 élèves de moins dans les écoles du Loiret par rapport à la rentrée 2021. Ce qui correspond en effet à environ 23 classes... sauf que :

- il est précisé que les 41 ouvertures de « postes classe » sont liées aux dédoublements en éducation prioritaire, à la limitation des effectifs des classes de grande section, CP et CE1 – mesures qui vont certes dans le bon sens - et seulement en partie aux données démographiques ; alors que les fermetures sont liées uniquement à ces dernières. Autrement dit : la DSDEN du Loiret déshabille Pierre pour habiller Jacques, car pour « financer » la baisse des effectifs de quelques classes, elle va **fermer davantage de classes par rapport à ce que la baisse démographique pourrait justifier ;**

- et en conséquence, dans les classes où l'effectif n'est pas limité, il y aura **en moyenne davantage d'élèves, donc des conditions dégradées pour les enseignant·es et pour les enfants...** et ce comme si la situation n'était pas suffisamment difficile à ce niveau actuellement, et la crise sanitaire l'a douloureusement souligné !

SUD éducation Loiret revendique la diminution des effectifs d'élèves dans TOUTES les classes, et ce particulièrement dans une période où la situation sanitaire reste très incertaine. Ce projet de carte scolaire est intolérable, à la fois pour les collègues et les élèves, et nous appelons les personnels et les parents d'élèves à s'y opposer.

La « mixité scolaire » dans les UFA : tout un programme !

« *Demain, l'apprentissage sera le cœur de l'enseignement professionnel, tant dans les lycées que dans le supérieur.* » (en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/alternance-apprentissage). Après avoir évoqué la situation des collègues travaillant pour l'Unité de Formation par Apprentissage du lycée Gaudier-Brzeska (la plus importante de l'académie), voyons comment cette promesse du candidat Macron se concrétise pour certain·es apprenti·es de Gaudier-Brzeska.

L'UFA de Gaudier-Brzeska recense deux types d'apprenti·es. Deux filières, soit cinq classes (qui ont leur doublon en statut scolaire) sont exclusivement constituées d'apprenti·es et leur emploi du temps est spécifiquement conçu en fonction des semaines passées en entreprise.

Dans d'autres filières, la « mixité scolaire » est pratiquée. **Des apprenti·es, qui passent 16 semaines en entreprise durant les périodes de cours, sont intégré·es dans des classes d'élèves au statut scolaire.** Un·e apprenti·e peut partir en entreprise une semaine avant les vacances pour revenir une semaine après ses camarades, ou bien s'absenter durant 3 semaines de suite.

Les conséquences pour ces élèves ? Ils·elles ne perçoivent pas la progression mise en œuvre. Le rythme propre à la formation par apprentissage et la charge de travail empêchent les enseignant·es de travailler comme il se devrait avec leurs élèves. Il s'agit de tâches supplémentaires pour l'enseignant·e : adaptation des supports de travail et des évaluations, communication pour le suivi de la progression rendue difficile – et multipliée pour les collègues qui ont les classes une heure par semaine. **Enfin, et il s'agit là d'une situation inique, l'apprenti·e a moins d'heures de cours que ses camarades de la même classe.** Par exemple, en français-histoire-géographie, un·e élève scolaire reçoit annuellement 105 heures de cours, un·e apprenti·e « pur·e » reçoit 135 heures – alloués par le CFA académique –, quand **l'apprenti·e intégré·e ne reçoit, compte-tenu des semaines passées en entreprise, que 70 heures, soit 66 % du volume horaire de la classe où on l'a inscrit et 52 % des heures qu'il recevrait s'il était en classe d'apprenti·es.**

L'inspecteur chargé de l'apprentissage auprès de la DAFPIC, rencontré par les collègues en décembre, propose, en lieu et place de propositions décentes, de les envoyer en permanence avec du travail supplémentaire. Après deux journées de grève, il est envisagé de ne maintenir l'apprentissage qu'en première et en terminale et de réunir dans une classe spéciale tou·tes les apprenti·es isolé·es dans des classes scolaires, cette solution n'étant pas satisfaisante pour la partie professionnelle, où l'apprenti·e, intégré·e dans un groupe scolaire, ne recevra pas le volume total d'enseignement qui lui est dû.

L'on voit dans le lycée Gaudier-Brzeska s'illustrer les propos du candidat Macron : d'un côté, des collègues précarisé·es, corvéables à merci, payé·es au lance-pierre et selon le recrutement d'administratifs par le CFA académique ; de l'autre côté, une partie des apprenti·es qui **ne reçoivent pas les heures réglementaires et préparent leur diplôme dans des conditions dégradées.**



**ET
N'OUBLIONS
PAS :**

